

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

ARRÊTÉ

Portant nomination du conseil d'administration de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest).

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2008-616 du 27 juin 2008 modifié portant création de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest), notamment l'article 5.

ARRÊTÉ

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest) :

1° Au titre des représentants de l'État :

Représentant du ministre chargé de l'agriculture :

- Titulaire : Mme Mireille RIOU-CANALS, directrice générale de l'enseignement et de la recherche ;
- Suppléante : Mme Valérie BADUEL, chef du service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de la direction générale de l'enseignement et de la recherche ;

Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- Titulaire : M. Guy CATHELINEAU, président de l'université Rennes I ;
- Suppléant : M. Erwan HALLOT, directeur-adjoint de l'Observatoire des sciences de l'univers de Rennes (OSUR) ;

.../...

Représentant du ministre chargé de la recherche :

- Titulaire : M. Sylvain MAHE, directeur adjoint du secteur « bioressources, écologie, agronomie » du service de la stratégie de la recherche et de l'innovation ;
- Suppléant : M. Alain LAGRANGE, chargé de mission au secteur « bioressources, écologie, agronomie » du service de la stratégie de la recherche et de l'innovation ;

2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

- M. Dominique CHARGÉ, président de LAÏTA, président de la fédération nationale des coopératives laitières ;
- M. Michel CONTE, président du groupe JARDILAND ;
- Mme Hélène GUIDO-HALPHEN, directrice marketing stratégique du groupe coopératif agricole INVIVO ;
- M. Jean KEROUÉDAN, directeur honoraire du Crédit Agricole – ancien élève ;

Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- M. Jean-Paul SAINT ANDRÉ, président de l'université d'Angers ;
- Mme Valérie MAZZA, directrice scientifique du groupe coopératif agricole LIMAGRAIN ;

Sur proposition du ministre chargé de la recherche :

- M. Henri SEEGER, président du centre INRA de Nantes ;
- M. Patrick HERPIN, président du centre INRA de Rennes.

Article 2

Le directeur général de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le **29 NOV. 2012**

Pour le ministre et par délégation :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,



Mireille RIOU-CANALS